

Communiqué de presse

Le 3 juin 2014

Réforme territoriale : construire l'avenir de nos entreprises et de nos territoires

Depuis plusieurs mois la CCI de Rennes et la CCI Nantes St-Nazaire ont engagé un programme de coopération renforcée qui s'inscrit dans la dynamique de partenariat mise en place par les deux métropoles de Rennes et de Nantes.

Cette coopération n'a qu'un seul objectif, qu'une seule ambition, celle de co-construire le devenir économique de nos territoires et de nos entreprises pour développer la richesse produite et donc l'emploi.

Les défis qui sont devant nous sont cruciaux. Les mutations à l'œuvre dans nos principales filières traditionnelles, comme l'émergence de nouvelles activités prometteuses, nécessitent de réunir nos forces et de mutualiser nos compétences.

L'Ouest à la chance de pouvoir compter plusieurs métropoles et grandes agglomérations en son sein sur lesquelles elle peut asseoir son développement. Les universités - au premier rang desquelles celles de Nantes et de Rennes - ont décidé de travailler ensemble pour le plus grand profit de la formation de nos jeunes talents et de l'innovation dans nos entreprises.

C'est pourquoi nos deux CCI ne peuvent rentrer dans des logiques qui divisent mais au contraire souhaitent résolument s'engager dans une dynamique qui additionne les forces de chacun pour construire notre avenir.

Pour Emmanuel Thauhier et Jean-Francois Gendron, les présidents des CCI de Rennes et de Nantes St-Nazaire, leur coopération doit s'inscrire dans un espace territorial pertinent constitué de nos deux régions de Bretagne et des Pays de la Loire. Au moment où tout le monde doit se mobiliser en faveur du développement économique et de l'emploi, les logiques défensives doivent laisser place à celles qui rassemblent.

L'avenir de nos territoires ne doit pas se subir, il doit s'entreprendre collectivement.